



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

- **NOUVEAUTES: documents, carto, personnalisation...**
- **ZOOM SUR la gestion des intercultures**
- **C'EST LE MOMENT DE...**
- **AGENDA en Occitanie**

NOUVEAUTES... Les documents

Le Module Documents évolue pour proposer deux évolutions notables : **les favoris et les impressions groupées**





Plus besoin de fouiller dans toutes les éditions ! En cliquant sur l'étoile des éditions qui me servent régulièrement, je les retrouve très facilement grâce à la coche : **éditons favorites**.

Impressions

Vous pouvez générer un document PDF unique en groupant plusieurs éditions avec le bouton +

Rechercher Éditions réglementaires uniquement Éditions favorites uniquement

Accueil

 Descriptif parcelles PAC ★ +	 Descriptif des éléments MAEC ★ +	 Comparaison Télépac / Mes Parcelles ★ +	 Interventions prévues - Fiche tractoriste ★ +
--	--	---	---








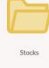







Pour préparer un audit ou un contrôle, je peux éditer en **impressions groupées** les éditions nécessaires au rdv en cliquant sur le +. Je n'ai plus qu'à valider et les éditions se regroupent en un seul fichier que je peux enregistrer ou imprimer papier.

Impressions

Vous pouvez générer un document PDF unique en groupant plusieurs éditions avec le bouton +

Rechercher Éditions réglementaires uniquement Éditions favorites uniquement

Accueil

 Assolement	 PAC	 Fertilisation	 Protection des cultures	 Récolte	 Symboles interventions et matériels	 Stocks	 Economique
 Plan d'épandage	 Irrigation	 PStorage	 Certification	 Morte saison	 Prestataires	 Multiexploitation	

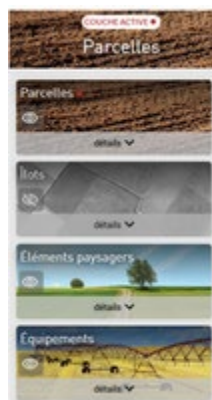
Édition groupée

- Plan prévisionnel de fumure et calibré d'épandage
- Traçabilité fertilisation et protection des cultures
- Cumul des matières actives
- Quantités de produits phytosanitaires utilisés

La carto des éléments paysagers et des équipements

La nouvelle cartographie pour dessiner les éléments paysagers et les équipements :

En passant par le menu Engagement > Certification, j'arrive désormais sur la nouvelle cartographie.



Je bénéficie ainsi de la simplicité de la nouvelle carto pour y renseigner :

Les éléments paysagers (arbres, fossés, cours d'eau, bordures de champs, ...).

Les équipements (bâti, drainage, irrigation) profitent également de cet accès aux nouveaux outils cartographiques.

Et je peux retrouver mon % d'IAE (Infrastructure Agro Ecologique) et savoir où j'en suis, en ouvrant la fiche de l'élément dessiné et consulter mon bilan SET de l'exploitation.

Données générales			
Famille:	SET pour certification	Numéro:	17
Type:	Aligné arbres et agroforesterie (S)	Numéro ilot:	
Nom:	Arbres du marselan	Date début:	09/01/20
		Date fin:	09/01/20
		Distance mesurée:	164
		Distance déclarée:	164

Détails SET			
SET de l'élément		Bilan SET de l'exploitation	
Coefficient:	0.001	SAU:	59.09 ha
SET:	0.16 ha	Total SET existant:	8.9 ha
		% SET:	15.06 %
		Objectif SET (10%):	5.91 ha
		Écart SET existant - objectif:	2.99 ha

La "personnalisation du dossier" automatiquement nettoyée lors du changement de campagne

Lors du changement de campagne, SEULS les produits phytosanitaires et fertilisants (organiques et minéraux) utilisés au moins une fois lors des 2 dernières campagnes OU avec un stock non nul sont recopiés sur la nouvelle campagne.

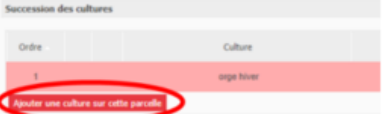
Une fois sur 2021, possibilité de consulter et de mettre à jour les listes de ces intrants via :

- Mon exploitation -> Personnalisation -> Produits phytosanitaires ou Fertilisants (organiques ou minéraux)
- Ajout de nouveaux produits lors de la saisie d'interventions
- Le module Economique -> Stocks et achats

Zoom sur ... La gestion des intercultures

En zone vulnérable, la gestion des intercultures est réglementée par plusieurs textes qui peuvent différer selon votre localité géographique (dates d'implantation, de destruction, taux maximal de repousses...). Contactez votre conseiller Chambre d'agriculture pour connaître précisément vos obligations.

1 – Dérobée ou Interculture ?

	Culture Dérobée	Interculture
Valorisation ?	Oui par une récolte ou fauche ou pâture	Non
Que doit-on enregistrer ?	Comme pour toute production : semis, fertilisation, traitement phyto, récolte...	Ce qui est obligatoire par la Directive Nitrates (ou autre cahier des charges) : dates d'implantation et/ou de destruction, nature du couvert, mode de destruction...
Comment ?	Depuis la fiche parcelles : on ajoute une seconde culture sur la parcelle puis on utilise les interventions comme pour toute culture 	On utilise des interventions spécifiques aux intercultures <i>// Il faut avoir renseigné une culture principale dans l'assolement 2021. Si besoin, cette culture pourra être modifiée sans perte des informations déjà saisies.</i>
Sur quelle campagne ?	Selon l'année de récolte de la dérobée : 2020 ou 2021	Sur l'année de récolte de la culture principale qui suit – en 2021

2 – Saisie des interventions pour les intercultures

Pour que l'information remonte correctement dans le cahier d'épandage, il faut utiliser les interventions spécifiques et les enregistrer sur la culture principale qui viendra en suivant. **Je dois donc avoir réalisé mon assolement 2021 pour pouvoir enregistrer les intercultures !**

Pour l'implantation, j'utilise l'intervention « CIPAN - Semis ». Après avoir validé la date d'implantation et les parcelles, je saisis la ou les espèces implantées. Je peux aussi personnaliser les variétés des espèces semées ou le nom du mélange commercial.

Pour la destruction, j'utilise « CIPAN – Repousses - Destruction non chimique ». Je peux aussi utiliser « CIPAN – Repousses – Destruction chimique » pour les parcelles conduites sans labour ou hors zone vulnérable.

Dans le menu Interventions / Cahier d'épandage, l'onglet « vérification du cahier d'épandage » me permet de visualiser toutes mes intercultures.

Cahier d'épandage

Les Apports

Vérification cahier d'épandage

Culture: Culture précédente:

NR îlot	Parcelle	Culture	Culture Précédente	Devenir résidus	Culture précédente				Rdt. Prévu	Rdt. Obtenu	Outil de pilotage/ accident de culture
					Repousses	CIPAN	date semis	date destr.			
12	parcelle n°18	tournesol	blé tendre hiver	Enfouis	Aucun	vesce commune	02/08/2019	11/11/2019	24 Qtx	0	
16	parcelle n°27	maïs grain	blé tendre hiver	Enfouis	Aucun	vesce commune	02/08/2019	11/11/2019	0	0	
1	parcelle n°25	blé dur hiver	maïs grain	Enfouis	Conservées				0	0	

3 – Autres informations à saisir en zone vulnérable

Identifier les parcelles avec conservation des repousses

Dans le menu Interventions / Cahier d'épandage, l'onglet « vérification du cahier d'épandage » permet d'enregistrer la conservation des repousses servant de couverture hivernale en zone vulnérable

La saisie des mulchs

Le mulching des résidus de maïs grain, tournesol et sorgho peut servir de couverture hivernale des sols. L'intervention « mulching avec enfouissement » est à utiliser pour indiquer la date d'enfouissement. L'intervention « mulching superficiel » est réservée aux parcelles hors zone vulnérable ou en zone dérogoire

Les dates de travail du sol

L'enregistrement des dates du travail du sol est demandé dans certaines situations dérogoires à la présence d'intercultures : en zone à contrainte argileuse, pour les parcelles conduites en bio, pour les départements sans plafonnement du taux de repousses de céréales... Contactez votre conseiller Chambre d'agriculture pour connaître précisément les interventions à enregistrer !

C'est le moment de ...

- Saisir vos récoltes 2020 sur la campagne 2020.
Rappel : la saisie de la récolte est obligatoire dans la mesure où :
 - la parcelle a reçu un traitement phytosanitaire (nécessaire pour vérifier le Délai Avant Récolte)
 - même sur les prairies,
 - la parcelle est située en zone vulnérable.
- Faire le changement de campagne 2021 pour prévoir votre assolement
- Saisir les préparations du sol et vos inter-cultures.

Si vous êtes concernés, pensez à vérifier la diversité d'assolement et éventuellement vos SIE (Surfaces d'Intérêt Ecologique). En cas de doutes, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller Chambre d'agriculture.

En Occitanie ...

Nouvelles technologies et robotique en grandes cultures

Mardi 22 septembre 2020 à St Paul de Baise (Gers)

Journée organisée par les CUMA Occitanie - www.occitanie.cuma.fr

Innov'Action 2020 : Les Chambres d'agriculture d'Occitanie organisent 11 portes ouvertes sur toute la région à partir du mois d'août et jusqu'en décembre - www.innovaction-agriculture.fr/occitanie

Dyonisud 2020

Du 3 au 5 novembre 2020 à Béziers (Hérault) 15ième édition du Salon des professionnels vitivinicoles - www.dionysud.com

CORONAVIRUS - Sous réserve de l'annulation par les organisateurs



mesparcelles
l'accélérateur de performance

Suivi, conseils, cartes, OAD...
toutes les données
de votre exploitation centralisées

www.mesparcelles.fr

 [Suivez nous sur Facebook](#)



